



## Mobilité & environnement

# La CCMG subventionne désormais l'achat de votre vélo à assistance électrique

Vous habitez l'une des 8 communes des Montagnes du Giffre et vous envisagez d'acquérir un vélo électrique : la Communauté de Communes s'engage désormais à vous aider financièrement par le biais d'une subvention de 200 euros pour tout achat effectué après le 1<sup>er</sup> octobre 2020, sans conditions de ressources.

### Un coup de pouce pour un coup de pédale !

Acheter un vélo électrique pour ses trajets quotidiens ou domicile-travail peut sembler difficile, lorsque l'on souhaite s'équiper convenablement. Afin de faciliter la transition vers des modes de déplacement doux et plus respectueux de l'environnement, les élus communautaires des Montagnes du Giffre ont institué un dispositif d'aide à l'achat de Vélo à Assistance Electrique (VAE), de type urbain et/ou Vélo Tout Chemin (VTC), et non Vélo Tout Terrain (VTT).



### "Il n'y a pas assez de pistes cyclables dans les Montagnes du Giffre !"

Effectivement, les pistes cyclables sont encore trop peu nombreuses sur le territoire. Les usagers peuvent tout de même emprunter la voie-douce "Au fil du Giffre" en cours d'aménagement par la CCMG. La portion qui relie Taniuges à Samoëns est praticable avec un Vélo Tout Chemin (VTC). De même, des bandes cyclables dédiées existent sur la commune de Samoëns et relient différentes infrastructures.

Par ailleurs, les communes de Samoëns, Verchaix et Morillon ont récemment missionné un bureau d'études en vue de l'aménagement d'une boucle cyclable sur leur territoire.

A l'occasion de ce nouveau mandat, les élus communautaires ont affiché des ambitions élevées vis-à-vis des enjeux de mobilité sur le territoire. Le lancement d'une aide à l'achat d'un vélo électrique, sans conditions de ressources, est une première étape.

Dans les prochains mois, l'élaboration d'un schéma directeur des mobilités devrait être lancée à l'échelle des Montagnes du Giffre. Co-construit avec les usagers, et prenant en compte l'ensemble des modes de déplacement, il aura pour objectif de favoriser une mobilité organisée, maîtrisée et durable permettant de conserver la qualité de vie du territoire.



### COMMENT BÉNÉFICIER DE L'AIDE POUR L'ACHAT DE MON VÉLO ÉLECTRIQUE ?

**J'habite :** Châtillon-sur-Cluses, La Rivière-Enverse, Mieussy, Morillon, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval, Taniuges ou Verchaix.

**Je me rends chez le revendeur de mon choix** pour trouver le vélo qui fera dérailler mon cœur. Lors de mon achat, je conserve la facture.

**J'envoie ma demande de subvention** avec une copie de la facture, les pièces justificatives et la convention signée à la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre.

Ma demande est étudiée.  
**Si elle est conforme, je bénéficie de l'aide de 200 €.**



### INFORMATIONS

[www.montagnesdugiffre.fr](http://www.montagnesdugiffre.fr)

onglets "Vivre et habiter > Déplacements > Aide à l'achat d'un vélo électrique"

